

Mot de la présidente	p. 2
Projet de loi 68	p. 3
Négociations syndicales	p. 5
Activités des territoires	p. 8

CALCUL DE LA RENTE : UN PRÉJUDICE EN COURS D'ÉVALUATION...



Yves Tanguay,
administrateur de l'APRHQ,
et Fernand Santerre, membre

Le calcul de la rente à Hydro-Québec est basé sur les salaires versés mais non ajustés au nombre exact de jours de l'année civile. Lorsque nous étions salariés, cela ne posait pas de problème puisque,

tous les 12 ans, une 27^e paye venait compenser le manque à gagner résultant de cette anomalie. Il en allait de même jusqu'en 2007 pour les prestations de rente. Le problème se manifeste en 2008 avec le passage de 26 versements annuels à 24 et, comme corollaire, l'abolition du versement additionnel de rente qui compensait les jours manquants dans le calcul.

Les causes

La méthode de calcul de la rente à Hydro-Québec prend en compte les montants (salaires, bonis, etc.) versés annuellement. Pour beaucoup de retraités, les montants entrant dans le calcul ne couvrent que 364 jours (26 périodes x 14 jours) de chaque année de salaire retenue à cette fin et sont ainsi amputés de jours travaillés qui auraient dû être pris en compte et pour lesquels ils ont cotisé.

Le passage de 26 à 24 versements de prestations de retraite, qui est entré en vigueur en 2008, amplifie le problème. Jusqu'ici, les versements se faisaient tous les deux (2) jeudis. Cet ancien mode faisait en sorte que d'une année à l'autre la première période annuelle de paie ou de rente commençait une (1) journée ou deux (2) (année bissextile) plus tôt jusqu'à l'année où une 27^e période était requise pour atteindre le 31 décembre. La nouvelle périodicité à 24 prestations de la rente élimine cette 27^e période, et cela n'est pas sans conséquences.

Les effets

Jusqu'ici, le problème du déficit de jours dans le calcul de la rente avait peu d'impact financier. Les journées manquantes étaient compensées par un 27^e versement de rente tous les douze (12) ans. Aujourd'hui, non seulement la méthode de calcul erronée de la rente n'est pas ajustée en fonction des 365 ou 366 jours de l'année civile, mais l'entreprise profite de l'implantation d'une modification du nombre de versements annuels pour faire disparaître la compensation qui était et est encore due à beaucoup de retraités. En fait, seuls les retraités dont le salaire d'une année de 378 jours est inclus dans le calcul de leur rente reçoivent ce qui leur revient et même plus.

À l'occasion de la dernière prestation de rente de 2007, tous les retraités ont reçu un «montant devancé» en sus du versement prévu. Ce «versement devancé» constitue une reconnaissance tacite que la méthode actuelle de la rente est erronée et qu'elle doit donc être corrigée. Si le calcul de la rente n'est pas ajusté, beaucoup de retraités seront privés, à terme, de milliers de dollars.

La position d'Hydro-Québec

Ce problème à double volet a été soumis à la chef Administration du régime de retraite de l'entreprise, Mme Brigitte Lockheed. Cette dernière soutient que la méthode de calcul respecte le règlement du régime de retraite. Ce règlement dit que les salaires entrant dans le calcul de la rente sont «les montants versés» durant l'année. Jusqu'à maintenant, Mme Lockheed a limité ses explications à cette interprétation du règlement et ignoré les effets néfastes de cette position sur le calcul de la rente.

Suite en page 4

Mot de la présidente



Jocelyne Pellerin,
présidente

Enfin, le printemps est arrivé! Cela est encourageant et nous aide à poursuivre nos efforts pour faire avancer nos dossiers. La modification du mode de versement de la rente demeure un sujet prioritaire et nous avons formé en février un sous-comité du comité de défense des droits des retraités pour mener à bien les démarches que requiert cette épineuse question. Notre collègue Yves Tanguay a accepté la responsabilité de ce groupe de travail. Nous sommes loin de baisser les bras dans cette affaire et nous reviendrons sur ce dossier dans le prochain numéro.

Je vous signale que nous avons ajouté du matériel sur le site Web de l'Association. Chacun des administrateurs y fait l'objet d'une présentation individuelle. Nous vous invitons donc à consulter le site www.aprhq.qc.ca, sous la rubrique Administration - Conseil d'administration, afin de mieux connaître ceux qui siègent à cette instance. Toujours en février, nous avons mené un exercice de planification, ce qui nous a permis de faire le point sur diverses problématiques et de déterminer les objectifs prioritaires qu'entend poursuivre notre association dans les prochains mois.

Nous vous remercions de votre appui, qui nous est toujours extrêmement précieux!

Quatrième assemblée générale annuelle de la Fédération des associations de retraités du Québec (FARQ)

Tous les délégués officiels des associations membres et partenaires de la FARQ ont été invités à participer à la quatrième assemblée générale annuelle de la Fédération, le 18 avril 2008, au Restaurant le Bifthèque, situé au 5050, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest, à Québec. Les délégués de l'APRHQ à cette réunion étaient Jocelyne Pellerin, présidente, Aimé Beauchesne, vice-président, Claude Alarie et Jacques Villeneuve, tous deux administrateurs, et Jean-Louis Comtois, ex-président.

La revue des réalisations de l'année 2007 et le plan d'action de 2008 faisaient partie de l'ordre du jour, ainsi que l'adoption des états financiers de 2007 et l'élection des dirigeants de la FARQ.

Les nombreuses représentations de la FARQ en partenariat avec le réseau FADOQ ont permis de faire évoluer quantité de dossiers importants et de soutenir plusieurs associations dans leurs démarches au cours des dernières années. En plus d'exercer une vigilance constante pour défendre les droits des retraités dans la gestion

des régimes de retraite, la FARQ entend poursuivre ses démarches pour améliorer les lois et règlements et favoriser la création et le développement des associations de retraités prestataires de régimes complémentaires de retraite au Québec. Nous vous invitons à lire l'article signé par Claude Alarie, en page 3, sur le projet de loi 68, en complément d'information.

Mentionnons que la présidente de l'APRHQ, Jocelyne Pellerin, a accepté un second mandat de 2 ans à titre d'administratrice de la FARQ. M. Jacques Beaudoin, président sortant, a été réélu président de la FARQ pour un mandat de 2 ans également. Ont été réélus: Robert René, trésorier, Jean-Mario Côté, administrateur, tandis que Réginald Cantin a été élu administrateur. Le Conseil d'administration de la FARQ compte également Jean-Louis Comtois (APRHQ), vice-président, Pierre Mayeu, secrétaire, Claude Alarie (APRHQ), administrateur, et Fernand Valiquette, administrateur, dont les postes n'étaient pas soumis à l'élection.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité exécutif

Présidente: Jocelyne Pellerin
V.-p. exécutif: Aimé Beauchesne (Mauricie)
Secrétaire: Pierrette Bernier
Trésorier: Michel Fortin (Montréal)
Administrateurs:
Claude Alarie
Louis Laurin
Normand Moreau

Autres administrateurs

Christian Dionne (Matapédia)
Gilles Duclos
Jean-Pierre Dufour
Mireille Massicotte (La Grande Rivière)
Jean-François Poliquin
Pierre Savignac
Yves Tanguay
Erick Thompson (Manicouagan)
Claude Tougas (Richelieu-Rive-Sud)
Raymond Trudel (Laurentides)
Johanne Vaillancourt (Saguenay)
Jacques Villeneuve (Montmorency)

BULLETIN

Édition: Jocelyne Pellerin

Collaborateurs:

Claude Nolet, Louise Pratte

Photographie: Cécile Giguère

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec 1992

Tirage: 7 500 exemplaires

L'emploi du masculin a pour seul but d'alléger les textes.

PUBLIÉ PAR

Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec

75, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 133-N,
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél.: 514-289-2211 (4428)

Sans frais: 1-866-646-4428

Fax: 514-289-5094

Internet: www.aprhq.qc.ca

www.avcshq.com

Courriel: site@aprhq.qc.ca

DES AMÉLIORATIONS SONT ATTENDUES



Claude Alarie,
administrateur de l'APRHQ et
porte-parole de la FARQ

Après la publication de la Lettre express de la RRQ du 24 janvier 2008 (reproduite intégralement dans notre journal *ACTION* de février 2008), laquelle rappelait l'esprit du projet de loi 30 en ce qui a trait au principe d'équité, la FARQ et la FADOQ ont exprimé leur satisfaction au ministre Sam Hamad lors d'une rencontre à son bureau le 15 février dernier à Québec.

Préoccupations

À cette occasion, la délégation a rappelé au ministre les principales préoccupations des retraités, notamment les retraites progressives et la création de conditions plus avantageuses pour les retraités qui désirent retourner au travail. Il a aussi été question de la difficulté de communiquer avec les retraités et de former des associations. L'après-midi, la délégation a également rencontré le nouveau président de la RRQ, M. André Trudeau, et les actuels Marchand et Plamondon. Lors de cette rencontre, les discussions ont principalement porté sur le rôle de la Régie des rentes pour faire respecter la loi.

La délégation de la FARQ était composée de Jacques Beaudoin, président, Jean-Louis Comtois, vice-président, Claude Alarie, porte-parole, et Fernand Valiquette, administrateur. Ernest Boyer, président, et Karine Genest, directrice-programmes, représentaient le réseau FADOQ.

Projet de loi 68

Le ministre Hamad a déposé le projet de loi 68 à l'Assemblée nationale le 2 avril dernier en présence d'une forte délégation de retraités. Il a profité de la circonstance pour rendre hommage à Jacques Beaudoin, président de la FARQ, et aux retraités, pour leur engagement et leur travail acharné pour défendre leurs droits.

Dans un communiqué conjoint de la Fédération des associations de retraités du Québec (FARQ) et du réseau FADOQ diffusé le 7 avril 2008, les

organisations de retraités exprimaient leur satisfaction à l'égard de différents aspects du projet de loi répondant aux recommandations des aînés exprimées lors de consultations précédentes. Toutefois, les organisations de défense des droits des aînés souhaitaient que le ministre bonifie le projet de loi pour y inclure des moyens concrets de favoriser la mise sur pied et la croissance des associations de retraités.

Rencontre de travail

À la suite du dépôt du projet de loi, le ministre s'est engagé à considérer les propositions des retraités concernant la difficulté des associations à communiquer avec les retraités membres des régimes de retraite. À son invitation, une réunion de travail a été tenue entre les représentants du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Régie des rentes et ceux de la FARQ et du réseau FADOQ, le jeudi 10 avril, au bureau du ministre à Montréal.

La FARQ et le réseau FADOQ ont déposé une proposition écrite et détaillée regroupant les modifications qu'ils jugent nécessaires pour satisfaire les besoins des retraités et rendre applicable le principe d'équité défini dans la loi RCR. Cette proposition en 3 points porte sur : 1 – le recrutement et la formation d'une association de retraités ; 2 – la transmission d'information aux retraités ; et 3 – la diffusion du point de vue de l'association lors du dépôt d'une proposition par l'employeur.

On constate que les objectifs recherchés sont de faciliter la création de nouvelles associations de retraités et le recrutement de nouveaux membres pour les associations existantes, de donner aux associations de retraités des moyens de rejoindre les retraités et enfin de s'assurer que les retraités pourront obtenir l'avis de leur association dans le cas où ils auraient à se prononcer sur une proposition de l'employeur concernant l'utilisation des surplus.

Le projet de loi 68 pourrait être déposé pour adoption à l'Assemblée nationale en juin 2008.

DOSSIER AVCS • COUR D'APPEL

Les audiences de la cause des syndicats SPSI c. Hydro-Québec en ce qui a trait au dossier AVCS auront lieu le 27 mai, à 9 h 30, à la salle Pierre-Basile Migneault de la Cour d'appel.

Rappelons que cette démarche judiciaire aura des répercussions sur la cause des retraités.

CALCUL DE LA RENTE - Suite de la page 1

La contestation

Les deux communiqués que les retraités ont reçus de l'entreprise à l'automne 2007 se limitaient à annoncer le «changement à la fréquence des versements de prestations de retraite (rente)» et passaient sous silence la disparition du 27^e versement. Cette attitude est inexplicable, et déplorable compte tenu que peu de retraités avaient ou ont en main les données pour contester. Comme ce n'était pas notre cas, nous avons pu démontrer que la méthode de calcul de la rente était fautive et que ces fautes seraient accentuées à l'avenir. Cependant, cet exercice, comme l'effort d'autres

retraités, a été vain. Nous avons donc recommandé à l'APRHQ de poursuivre les démarches afin que soit rendue une décision satisfaisante et équitable, ce qu'elle a accepté de faire.

L'APRHQ a pris le dossier en main en créant un sous-comité du comité de défense des droits des retraités, auquel elle a confié le mandat d'obtenir l'évaluation du préjudice financier et de déterminer les actions judiciaires ou autres à entreprendre. Les professionnels assignés au dossier remettront incessamment leur rapport, si ce n'est déjà fait au moment de mettre sous presse.

Réunion annuelle de l'APRHQ le 22 octobre 2008 à Québec

N'oubliez pas de mettre cette rencontre à votre agenda! Vous pourriez profiter de l'événement pour (re)visiter Québec à l'occasion de son 400^e anniversaire. Pour le repas du midi, qu'il est convenu d'appeler «repas des retrouvailles», le prix sera de 10\$ pour les membres. (Pour les non-membres, nous attendons le coût global de l'hôtel avant d'en fixer le prix.)

L'enregistrement se fera comme l'an passé: dans chaque territoire, des responsables veilleront à vous inscrire et à collecter l'argent. Il vous sera aussi possible de vous inscrire vous-même en remplissant le coupon qui paraîtra dans le

prochain *ACTION*, et en le faisant parvenir au secrétariat de l'APRHQ avec un chèque de 10\$. Plus de détails dans le prochain numéro...

Ceux d'entre vous qui sont membres du Club social des retraités HQ de Montréal et membres de l'APRHQ, et qui souhaitent bénéficier des avantages du transport en commun, peuvent s'inscrire auprès de M. Louis-Henri Sauvé, le responsable de l'autobus loué par le Territoire de Montréal pour l'occasion. Départ du Centre administratif Jarry. Téléphone: 450-663-1414. C'est gratuit!

Eliane Lefebvre fête ses 100 ans!



Le 2 janvier dernier, des membres de la famille de Mlle Eliane Lefebvre se sont réunis au salon de l'Institut de Gériatrie de l'Université de Montréal pour célébrer avec elle son centième anniversaire.

Entrée à Hydro-Québec en 1961, forte de sa longue expérience de bibliothécaire, c'est Mlle Lefebvre qui a fondé la bibliothèque de l'entreprise au cours des années suivantes. Elle qui a pris sa retraite en 1968 fait encore preuve d'une vivacité certaine, et son regard demeure plein de joie de vivre et de détermination.

Félicitations à cette Hydro-Québécoise qui a contribué au développement et à l'évolution de l'entreprise!

Les iniquités n'ont plus leur place !

Le conseil d'administration a décidé lors de sa réunion de février de faire parvenir une lettre au président du conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Michael Turcotte, avec copie au ministre Béchard, à l'occasion des négociations engagées par Hydro-Québec avec les syndicats. Nous estimons nécessaire d'exposer nos positions sur ces négociations susceptibles d'avoir des répercussions sur les retraités, comme cela fut le cas dans le passé. Les projets de loi 195 et 30 ont changé le contexte de la gestion des régimes complémentaires de retraite et nous tenions à rappeler aux décideurs que les iniquités subies par les retraités n'avaient plus leur place. Nous publions ci-bas le texte de la lettre signée par la présidente, Jocelyne Pellerin.

Montréal, le 28 février 2008

M. Michael L. Turcotte
Président du Conseil d'administration
Hydro-Québec
75 ouest, boul. René-Lévesque
Montréal, (Québec)
H2Z 1A4

Objet: Négociations syndicales et respect du principe d'équité

Monsieur,

Le présent contexte de négociation entre Hydro-Québec et ses employés syndiqués amène l'Association provinciale des retraités à vous rappeler les obligations du fiduciaire du régime de retraite à l'égard de ses retraités. Nous estimons important de vous manifester – à ce moment précis et de façon non équivoque – nos attentes concernant le respect du principe d'équité contenu dans le projet de loi n° 30 modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, adopté le 13 décembre 2006.

Nous désirons vous signaler que plusieurs décisions ont été prises et plusieurs gestes ont été posés depuis le jugement de la Cour d'appel, dans le conflit opposant notre Association et Hydro-Québec sur l'utilisation des surplus de la Caisse de retraite. D'abord, le projet de loi n° 195 modifiant la Loi RCR a été adopté le 21 avril 2005. Or, il est utile de rappeler que la Cour d'appel indique dans la note 21: «Le projet de loi mentionné précédemment (projet de loi 195) si adopté, modifierait l'état du droit en requerrant le consentement des retraités».

Nous croyons que l'adoption de ces deux projets de loi et la note 21 de la décision de la Cour d'appel requièrent un important changement d'attitude de la part d'Hydro-Québec, fiduciaire du régime de retraite envers ses retraités, lorsqu'il est question des affectations d'excédents du régime de retraite, d'autant plus que le ministre Hamad a été très clair

dans sa lettre du 13 septembre 2007, adressée au président de la Régie des rentes du Québec sur l'esprit de la Loi n° 30 en rapport avec le principe d'équité. La RRQ a également redressé le tir sur le principe d'équité dans sa Lettre express du 24 janvier 2008 invitant les entreprises à respecter l'équité entre toutes les parties.

À la lumière de ce qui précède, la volonté du législateur a été clairement confirmée de voir s'établir un véritable dialogue entre les employeurs et les retraités afin d'éviter que ne soient reproduites les iniquités subies par les retraités dans le passé.

Nous osons croire que le Conseil d'administration prendra les décisions qui s'imposent dans les présentes négociations syndicales en tenant compte des nouvelles dispositions contenues dans le projet de loi n° 30 qui, même si elles ne s'appliqueront qu'en 2010, stipulent que l'attribution des surplus d'actif doivent tenir compte du passé.

Votre attention, monsieur le président, est grandement appréciée.

La présidente,
Jocelyne Pellerin

c.c.: membres du Conseil d'administration
d'Hydro-Québec
ministre Claude Béchard

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES AVEC VOUS, NOUS SERONS PLUS FORTS!



Laurentides

Boisvert, Jean-Pierre
Demers, Denis
Filion, Josée
Hogue, Lucie
Horth, Alain
Lamarre, Claude
Perreault, Normand
Roy, Yves
Starr, Richard W.
Zwersden, Dyane

Matapédia

Bernier, Martin
Castonguay, Gilles
Fournier, Serge
Plante, Rodrigue

Mauricie

Boucher, René
Bussièrès, Léon
Demers, Guy
Dontigny, Richard
Genest, Carmen
Massicotte, Guy
Parent, Gilbert

Montmorency

Beaulieu, Albert
Bégin, Pierrette
Boulet, Danielle
Gervais, Mario
Guay, Marcel
Lefebvre, Yves
Pelletier, Pierre
Prémont, Yvon
Quirion, Renald
Tremblay, Rock
Turcotte, Normand

Montréal

Bélanger, Jocelyn
Bonhomme, Lyse
Choquette, Robert
Cloutier, Diane
Cysson, Pierre
De Bellefeuille, Manon
Lebrun, Maurice
Legault, Maurice G.
Manny, Daniel
Monnier, Patrick
Quach, Van Be

Montréal (suite)

Roberge Mathieu, Paulette
Samson, Claude
Sergerie, Paul-André
Sullivan, Jean-Jacques
Tourangeau, Suzanne
Tremblay, J. Serge

Richelieu-Rive-Sud

Archambault, Jacques
Dostie, Jean-Pierre
Forcier, Jean
Lafrenière, Claude
Larochelle, Alain
Perreault, Christiane
Perron, Raymond
Verhoef, Jean

Saguenay

Tremblay, Rita
Tremblay, Nicol

exclusivement réservé aux membres

L'assurance d'avoir **PLUS** de privilèges

Bon

Très bon

Excellent

Toujours **PLUS!**

En tant que membre de l'APRHQ, obtenez-en plus :

- **15 % de réduction** sur vos assurances automobile et habitation
- La chance de gagner un voyage en nous demandant une soumission

D'autres programmes bien pensés :

- Assurances VR solutions^{MD} (moto, motoneige, VTT, caravane, autocaravane et bateau)
- Protection ZÉRO franchise à payer*
- CAP, un programme novateur d'assistance routière, habitation et juridique



Sans frais : 1 800 322-9226
Montréal : 514 906-2208
Québec : 418 266-9908
www.lacapitale.com



APRHQ

Règlements disponibles à la Vice-présidence marketing.
Valeur totale maximale des prix : 10 000 \$.

*Certaines conditions s'appliquent.

ILS NOUS ONT QUITTÉS AUX PARENTS ET AMIS, L'APRHQ OFFRE SES CONDOLÉANCES

Bal, Denise	Montréal	Guindon, Lionel	Laval
Beaudry Landry, Virginia	Montréal	Harvey, Marie-Blanche	Chicoutimi
Bellefleur, Jean-Guy	Saint-Bruno	Hince, Simon	Tingwick
Bernier, Richard	Montréal-Nord	Hudon, Paul	La Tuque
Bissonnette, Roger	Blainville	Jansurik, Mary W.	Mississauga
Blais, Roger	Saint-Pie	Janvier, Cécile B.	Trois-Rivières
Bouchard, Rosaire	Chicoutimi	Jarry, Germain	Montréal
Bourget, Germain	Charlesbourg	Knox, Thomas	Québec
Brassard, Marie-Claire	Montréal	Lacommande, Ève	Trois-Rivières
Briand, Pierrette	Saint-Charles-Borromée	Lanneville, Benoit	Grand-Mère
Brunelle, Rose Gamelin	Saint-Jean-sur-Richelieu	Lasalle, Réjane	Longueuil
Cardinal, Marcelle	Beloeil	Lauzon, Jeanne	Laplace
Chaput, Lionel	Longueuil	Laverdière, Omer	Québec
Charbonneau, Henri	Saint-Hyacinthe	Lavoie, Gérard	Clarke City
Chevalier, Juliette L.	Québec	Le Roux, Guy	Montréal
Chevalier, Pauline B.	Trois-Rivières	Leblanc-Boisvert, Yvette	Beauport
Chevrier, Guy	Auteuil	Levesque, Gilles	Sainte-Thècle
Clavet, Henri	Grand-Mère	McKinnon, Bernard	La Tabatière
Cliche, Alice P.	Saint-Joseph-de-Beauce	Messier, André	Laval-des-Rapides
Cote, Gratien	Shawinigan	Ouellet, Marius	Rimouski
Daoust, Rose-Aimée B.	Laval	Renaud, Alberte	Montréal
Demers, Roger	Trois-Rivières	Rouleau, Robert A.	Charlesbourg
Desjardins, Gérard	Gatineau	Rousseau, Claude	Montréal
Desjardins, Hermel	Amqui	Sauvageau, Urcisse	Repentigny
Dubois, Bernadette T.	Brossard	St-Amour, Françoise	Repentigny
Dubois, Fernand	Otterburn Park	St-Germain, Maurice	Lasalle
Dufort-Patry, Colombe	Mont-Tremblant	St-Jean, Francois	Montréal
Duhaime, Marcel	Laval	Thibodeau, Bruno	Preissac
Favreau, Guy	Repentigny	Thomas, Paul-André	Mascouche
Fitzpatrick, Doris	Ottawa	Tremblay, Raymond	Québec
Fournier Gionet, Régina	Rouyn-Noranda	Veronneau, Simone C.	St-Léonard-d'Aston
Gagnon, Marie-Paule L.	Saint-Lambert	Viens, Richard	Val-Morin
Gauthier, Yvette	Saint-Eustache	Wood, Dan	La Tuque

COOP

HYDRO-QUÉBEC
www.coophq.com

20
ans



LA COOP HYDRO-QUÉBEC A 20 ANS !

Jusqu'au 15 juin 2008, afin de souligner ses 20 ans, la Coop tient un concours qui se conclura par le tirage de plusieurs prix d'une valeur totale de PLUS DE 30 000\$.

Le concours est réservé aux membres de la Coop.
Une seule façon de s'inscrire www.coophq.com

Pour devenir membre : 514-334-6920 ou sans frais 1-800-363-4940

Part sociale de 10\$ / Aucune cotisation annuelle

ACTIVITÉS SPORTIVES ET SOCIALES

TERRITOIRE LA GRANDE RIVIÈRE

Secteur Rouyn-Noranda: Déjeuner au restaurant Mike's tous les premiers mercredis du mois à 8 h 45.

Secteur Val d'Or: Déjeuner à l'Hôtel Continental tous les deuxièmes mercredis du mois à 9h.

Secteur La Sarre: Prochain déjeuner le 5 juin au motel Villa Mon Repos à 9h.

Secteur Témiscamingue: Prochain déjeuner le 8 avril à la Brasserie Mari-Lou de St-Bruno-de-Guigues à 9h. Tous les retraités d'Hydro-Québec ainsi que leur conjoint sont invités à ces déjeuners.

Soirée reconnaissance: 25 avril organisée conjointement avec le groupe Production d'Hydro-Québec pour souligner les 25 ans de service des employés et les départs à la retraite. Cette soirée se déroulera à l'Hôtel des Gouverneurs, coin de l'avenue Murdoch et 6^e Rue à Rouyn-Noranda, à 17h. Coût: 10\$ pour les membres de l'Association régionale et leur conjoint et 25\$ pour les invités. *Mireille Massicotte 819-797-5097.*

Tournoi régional de quilles: 28 avril à la salle de quilles Méga, 1300, av. Larivière à Rouyn-Noranda, dès 13h30. Coût: 5\$ par personne, incluant la partie de quilles et le repas. Responsable: *Gilles Richard.*

Assemblée générale annule: 7 mai, au restaurant Mike's, coin des rues Perreault Est et Principale à Rouyn-Noranda à 9h. Le déjeuner sera gratuit pour tous les participants. *Mireille Massicotte 819-797-5097 ou mirray@cablevision.qc.ca*

Page Web: <http://aprhq.qc.ca/Territoires/LG/LG.html>

TERRITOIRE LAURENTIDES

Hautes Laurentides: Déjeuner, le dernier mardi du mois à 8h30 au resto la Maison du spaghetti, 1095, rue St-Jovite, Mont-Tremblant.

Lanaudière: Déjeuner, premier mardi du mois à 9h au resto La Grange, 425, rue Notre-Dame, Joliette.

Mille-Îles: Déjeuner tous les mercredis à 8h, au resto Jardins-Lee, rue Turgeon, Ste-Thérèse.

Outaouais: Déjeuner, le premier mercredi du mois à 9h au resto La Boîte à chansons, 444, boul. de l'Hôpital, Gatineau. Les conjoints sont invités.

Quilles: Tous les lundis à 10h, au Salon de quilles Le Carrefour, 500, boul. Gréber, Gatineau.

Curling: Mardis, mercredis et jeudis, au Rideau Curling Club, 715, rue Cooper, Ottawa.

Saint-Jérôme: Déjeuner, deuxième jeudi du mois à 9h30 au Resto Nicholas, 2350, boul. Lafontaine.

Page Web: <http://www.arhql.com>

TERRITOIRE MAURICIE

Secteur La Tuque: Déjeuner le deuxième mercredi du mois, au restaurant Stratos. *André Drolet (819-523-9196).*

Rencontre des anciens de Rapide-Blanc le 7 juin: Adressez votre demande à *Jacques Masson avant le 20 mai prochain (819-523-3510).*

Secteur Trois-Rivières: Anciens de Gentilly II: rencontre le premier mercredi du mois à la résidence des retraités. *Jean-Claude Bouthillier (819-374-4536) ou Marcel Fortin (819-375-0043).*

Bridge: lundi et vendredi de 13h à 16h, à la résidence des retraités. *Yvan Tremblay (819-378-7401).*

Pétanque: aussitôt que la neige aura disparu (en juin peut-être!).

Secteur Shawinigan: Cabane à sucre chez Hill le 18 avril prochain.

Activités régionales: Dates à retenir: Jeudi 19 juin, tournoi de golf; voyage annuel les 8 et 9 juillet (*Jocelyne Desbiens 819-379-2839 ou Jean-Paul Couture 819-378-0142*); mercredi 13 août, journée des retrouvailles; samedi 20 septembre, soirée du 25^e anniversaire.

Page Web: <http://arhqmauricie.iquebec.com/>

TERRITOIRE MANICOUAGAN

Déjeuners mensuels: Les premiers mardis du mois à la brasserie Le Boucanier à 9h de janvier à mai et d'octobre à décembre.

Souper de crabe: Le 18 avril à la salle des Chevaliers de Colomb du secteur Mingan. *Jean-Paul Gagné 589-5476.*

TERRITOIRE MATAPÉDIA

Quilles: Les mardis à 13h30.

Dîner cabane à sucre: le 16 avril 2008.

Assemblée générale annuelle 2008: le 7 mai 2008.

TERRITOIRE MONTMORENCY

Dîner rencontre: 28 avril, Buffet des continents. *Neil J. Murray 626-2184.*

Visite fromagerie: 22 avril à St-Antoine de Tilly.

Michel Gosselin 626-5075.

Assemblée générale: 7 mai au Local des retraités.

Jacques Villeneuve 523-7166.

Soirée 25^e anniversaire: 24 mai au Mont Tourbillon.

Raymond Godbout 882-6212.

Starmania: 26 mai, Grand Théâtre de Québec. *Odette Whitton 842-9640.*

Olympiade: 4 juin, au Local des retraités.

Lise ou Louis Bruneau 627-0036.

Spectacle aérien: 13-14-15 juin, Aéroport de Québec,

Jean-Guy Bélanger 875-0195.

Souper-théâtre: 5 juillet, Beaumont St-Michel. *Odette Whitton 842-9640.*

Grands Explorateurs: Saison 2008-2009, Grand Théâtre de Québec. *Odette Whitton 842-9640.*

Secteur Thetford-Mines

Souper anniversaire: 13 mai, Pizzeria du Boulevard.

Micheline Mathieu (418) 335-6132.

Page Web: <http://www.arhqmy.com/>

TERRITOIRE DE MONTRÉAL

Escapade gourmande au coeur de la nature: 27 et 28 avril. Faites l'expérience de l'Hôtel Sacacomie, «la maison du lac». *Gilles St-Pierre 514-525-5477 et Madeleine Ouellette 514-384-3662.*

Membres: 280\$. Invités: 310\$.

Festival des Tulipes à Ottawa et Casino Lac Lemay: 8 mai.

Louis-Henri Sauvé 450-663-1414 et Gilles St-Pierre 514-525-5477.

Membres: 80\$. Invités: 100\$.

Page Web: www3.sympatico.ca/csrhq-rm

TERRITOIRE RICHELIEU

Assemblée générale annuelle de l'association et dîner des «Retrouvailles»: 15 mai à 10h30 au Club de Golf de St-Hyacinthe. *Claude Tougas 450-778-3746.*

Granby: Dîners mensuels les deuxièmes mercredis du mois, Salle des Loisirs Immaculée-Conception, 481, rue St-Vincent, à Granby. Relâche en juillet et août. *Gilles Hamelin 450-378-0087.*

Sherbrooke: Déjeuners mensuels les premiers mercredis du mois au Restaurant Eggsquis, 2939, rue King Ouest, à Sherbrooke. Relâche en juillet et août. *Gérald Robert 819-823-435.*

Drummondville: Rencontres sociales tous les mercredis après-midi au local du Club, 1235, chemin Hemmings à Drummondville. *Germain Cossette 819-478-7552.*

St-Hyacinthe: Dîners mensuels les premiers mardis du mois, Brasserie Douville, 5700, boul. Laurier à St-Hyacinthe. Alain Grandmont 450-796-2206.

Rive-Sud de Montréal (CSRHQ-RSM): Déjeuners mensuels tous les deuxièmes mardis du mois dès 8 h 30 au Resto-Bar Réal Massé, 1001, boul. De Montarville à Boucherville. Relâche juillet et août. *Yves Gagnon au 450-449-3511.*

Activités culturelles: Comédie musicale intitulée «Sweet Charity» 22 mai au Théâtre du Rideau-Vert. Membres: 42\$. Invités: 49\$.

Souper-théâtre: «L'Intrus» 3 juillet au Théâtre des Hirondelles à St-Mathieu de Beloeil. *Clément Caouette 450-651-3586.*

Voyage à Québec: Vivez le 400^e toute la journée du 15 juillet! Transport, visite et souper inclus. Membres: 105\$. Invités: 120\$. *Yves Gagnon 450-449-3511.*

Tournoi de golf: le 21 août au Club de Golf Rive-Sud, St-Basile-le-Grand. *Marcel Durand 450-465-8246.*

Page Web: <http://www.csrhq-rsm.qc.ca>

Visitez notre page WEB <http://aprhq.qc.ca/>

Corrections et modifications: claudenolet@videotron.ca

ACTION est imprimé par :

A.C. Werbrouck Inc., Saint-Jérôme (Québec)